

LES JOUETS

* * *

Avec Décembre, les vitrines des marchands proposent les féeries de Noël et du Jour de l'An. Et, comme on peut prêter aux riches, c'est-à-dire à ceux qui ont tout l'avenir, j'aime croire qu'il n'est pas un enfant assez sec d'imagination pour ne point goûter le délicat Poème des Joujoux. Pour ceux-là mêmes dont les frottements d'école ont usé la trame brillante des Belles Fables, la lumière des boutiques restitue les anciens enchantements...

On en trouve la preuve dans le succès que remportent les jouets près des enfants. Outre leur but immédiat qui est de les distraire, ce sont avec ces lettres merveilleuses qu'ils s'essayeront, petit à petit, à déchiffrer la Vie. Car, tout en flattant le goût de leur puérile clientèle, les ingénieux artisans impulsent leurs créations dans le sens de notre évolution. Et c'est pourquoi les jouets ont le reflet des victoires, des manies et des vices contemporains. Après les automobiles à clef et les cinémas remplaçant les lanternes magiques de nos pères, nous venons d'avoir les aéroplanes de bazar pour instruire les enfants illettrés des exploits glorieux de nos aviateurs.

* *

Le choix des enfants nous renseigne encore sur les qualités et les défauts de la future génération : le succès des armes, des panoplies, des uniformes trahit, chez les petits garçons, le goût factice de la parade et des honneurs médiocres, ainsi que leurs prédispositions aux héroïsmes patients ou violents. Cette ambition à paraître déjà autoritaires et chamarrés leur assigne parallèlement la vie des politiques, officiers, diplomates, académiciens.

Le besoin maternel de nos amantes ou de nos femmes se retrouve à l'origine de la tendresse des petites filles pour les poupées. Le bébé de porcelaine naît dans leurs bras et s'ajoute comme un membre grâce auquel elles font le geste éternel. Alors, *complètes*, elles se rattachent d'instinct à la sublime animalité des femelles dont le rôle est de nous prolonger. Et même si médiocrement qu'elles prêtent au petit être inanimé, de circulation, de chaleur, de force, de « vie » dépendant à la leur, elles se préparent, naturellement, en jouant, à l'admirable dévouement pensif des mères.

Cependant qu'à ces vertus lointaines, les jouets portent en eux, comme des mages subtils, l'initiation immédiate des enfants de la Merveilleuse Poésie. Pour peu que leurs esprits avides aient été enrichis déjà de tous les Croquemittains, Loups-Garous, Pères-Fouettards, Chats-Bottés, Fées-Carabosses, Princes-Charnants, Marchands de Sable, ils auront bientôt fait d'imaginer, à la première vue de quelque ballerine en carton peint, la Forêt de Brocéliande bigarrée de foules rudes et barbares, de fétiches divins, de génies miraculeux ; les apparitions amiables ou terribles, la magie charmante et fastueuse !

* *

Et, à cause des beaux artistes ainsi formés pour demain, nous pouvons, aujourd'hui, pardonner aux enfants moins bien doués de nous imiter jusque dans nos faiblesses, nos laideurs, nos sottises. Des garçonnetts pourront, impunément, revêtir, devant des parents inconscients, les uniformes de juges et de soldats, frapper brutalement des chevaux mécaniques ou des coursiers humiliés par des brides sonores, manier des armes plus dangereuses à l'esprit qu'au corps... Oui, des fillettes n'encoureront aucun reproche en habillant, ridiculement, vingt fois par jour, des poupées sans pensées... comme elles !

Mais, tous ceux-là seront punis, en toute justice, d'avoir prématurément « joué aux hommes et aux femmes ». Et nous les verrons, adultes, se ruer aux plaisirs sans art qui désenchanteront leurs âmes à jamais puériles.

Les autres, au contraire, seront récompensés d'avoir fécondé, de bonne heure, leurs fantoches de bois ou de carton des flux de leur vive imagination. Et, celle-ci, bien exercée percera les pauvres mobiles qui sont derrière la plupart des inhumaines actions humaines et inclinera leur précoce philosophie à la pitié envers les pantins douloureux qui sont leurs frères.

Gabriel REUILLARD

La Vie Syndicale

De Cluses à Rouen

La semaine dernière, « Un Sans-Patrie » écrivait dans la *Guerre Sociale* : « Traduisez-moi devant un jury ; traduisez Yvetot, Jouhaux, Griffuelhes, d'autres militants que l'on a coutume de considérer comme les « meneurs » du mouvement ouvrier et quelle que soit l'inculpation, si votre procureur général demande notre tête, le jury la lui accordera. » Cette prophétie, le « Sans-Patrie » pouvait la compléter ainsi : « Qu'un patron assassine l'un de ces « meneurs » ou simplement le secrétaire de Syndicat dont l'activité le gêne, ou simplement l'ouvrier syndiqué qu'il emploie, et le même jury acquittera le patron assassin. »

L'éventualité s'est trouvée réalisée déjà. Il ne nous paraît point qu'au verdict de Rouen condamnant à mort un ouvrier pour la raison unique qu'il est le secrétaire de son Syndicat, on ait opposé le verdict de Paris acquittant le représentant d'un patron qui avait froidement, posément, assassiné un ouvrier à coups de revolver. L'affaire date de deux ans à peine. Dans une usine de la banlieue, un pauvre diable d'homme de peine se prend de querelle avec son contremaître. Gros mots, menaces : le contremaître, un robuste gaillard, bondit sur l'ouvrier, le terrasse, et, sans effort, l'immobilise sur le sol. C'est alors que de sa cage vitrée, le caissier-comptable de l'usine sort vivement, s'agenouille au côté de l'homme renversé, désarmé, maintenu, et lui appliquant un revolver sur la tempe, le tue raide avant que le contremaître stupéfié, horrifié, ait pu esquisser un geste.

La Cour d'Assises de la Seine acquitta cet assassin.

Et Cluses ! La sombre et grandiose affaire de Cluses ! Les péripéties de cette tragédie sont encore vivantes dans toutes les mémoires. C'était en 1904, au mois de juillet. Les ouvriers de l'usine Crettiez avaient déclaré la grève pour protester contre le renvoi inexplicable et inexplicé de sept des leurs. Le patron, âpre, brutal, implacable, repoussait toutes les tentatives de conciliation, refusait toute concession. La petite ville était occupée militairement. Vingt-cinq soldats d'infanterie logeaient dans l'usine même. Cinquante autres s'exerçaient sur la route voisine. Un cortège de grévistes vint à passer, cortège pacifique et confiant qui, sur 150 participants, comprenait 60 femmes, enfants et vieillards. Ils chantaient. De la fenêtre de l'usine, les fils Crettiez les guettaient, le fusil au poing. Ils les laissèrent s'approcher à bonne portée et, posément, méthodiquement, visant avec soin, ils tirèrent sur les malheureux. Ils en tuèrent trois, en blessèrent plus de cent. Il fallut que la troupe accourue menacât de ses armes les assassins pour que la fusillade cessât.

Deux heures après, toute la population de la ville, soulevée d'horreur et d'indignation, s'abattait comme une avalanche sur la maison des Crettiez, la saccageait et l'incendiait.

Et le Parquet renvoyait devant les Assises, avec les fusillards, celles de leurs victimes survivantes que l'on accusait d'avoir participé au sac de l'usine. Il faut lire la plaidoirie que M^e Aristide Briand, avocat des ouvriers, prononça devant la Cour d'Annecy ; il faut voir comment il dégagea l'état d'esprit de l'implacable patron qui jette à la rue son vieux collaborateur, en service à l'usine depuis plus de quinze

ans et s'arroge ensuite le droit de le tuer. « Ah! celui-là — Crettiez père —, disait M. Briand, s'il avait été conduit devant vous, n'aurait pas eu, j'en suis certain, l'attitude effacée et médiocre de ses fils. La cause eût, avec lui, pris toute son ampleur. C'est avec crânerie qu'il eût défendu ses actes. Il aurait dit : « Voilà, en tant que patron, comment je comprends mon droit, et voilà comment je l'interprète. S'il me faut, pour le défendre, recourir au fusil, j'emploie le fusil! Et j'invite tous les patrons en pareil cas à faire comme moi. »

« Je m'élève contre cette doctrine abominable et qui n'est plus de notre temps, poursuivait M. Briand, d'après laquelle le respect de la propriété et de l'ordre devrait toujours être imposé, quelles que soient les circonstances et les cas, même par la force, même dans le sang. »

L'un des Crettiez fut mis en liberté avant le procès; un second fut grâcié aussitôt après; les autres, condamnés à quelques années de prison, bénéficièrent presque immédiatement d'une « mesure de clémence ». Ils avaient fait trois morts et plus de cent blessés. Ils actionnèrent la ville de Cluses en paiement de dommages-intérêts à cause de l'incendie de l'usine et ils gagnèrent leur procès!

Durand, qui n'a tué ni blessé personne, Durand accusé d'un délit de parole dont les débats ont prouvé l'irréalité, est condamné à mort pour avoir présidé un meeting syndicaliste. Les salariés concluent de ces faits qu'en notre République, sous le gouvernement de l'avocat des fusillés de Cluses, passé à l'ennemi, le patron qui assassine ses ouvriers est infiniment moins coupable et infiniment moins puni que l'ouvrier dont le crime est de représenter ses camarades syndiqués.

Et cette conclusion, quoi que l'on fasse, est irréfutable.

L.-M. BONNEFF

La Vie et les Arts ❖ ❖ ❖ ❖

Exposition des œuvres acquises par l'Etat (Ecole des Beaux-Arts).

Ah! les chromos qui font la joie des potaches, des garçons coiffeurs, des encadreur et des « connaisseurs » admirateurs de l'immensément long et militaire M. Detaille. Ah! ces panneaux qui rappellent que dans ce même immeuble où ils sont exposés, professent MM. Cormon, Ajalbert and C^o, cependant que, remis de son angoissante émotion, le maître Carolus-Duran s'en retourne vers Rome où demeurent Notre Saint Père le Pape et les lauréats du Prix de Rome! Faut-il blâmer les acquisitions du bien intentionné et ignare M. Dujardin-Beaumetz! Non, mieux vaut un Dujardin-Beaumetz qu'un sous-secrétaire ou un directeur des Beaux-Arts, comme nous en eûmes, n'est-ce pas M. Roujon, ô vous qui fréquentâtes chez Mallarmé, étudiâtes l'art impressionniste et déclarâtes un jour, à des amis qui venaient vous demander un local pour une exposition de néo-impressionnistes : « L'art français s'est arrêté avant Manet. »

Car si M. Dujardin-Beaumetz achète de nombreux tableaux aux Lévy-Dhurmer, Dubufe et autres fabricants peu notoires, il entoure Rodin d'une sollicitude un peu béate mais tangible. Et il n'ignore pas l'existence d'un Bourdelle. Ne soyons pas trop mécontents de l'éclectisme officiel de M. le Sous-Secrétaire aux Beaux-Arts.

Exposition Vladislav Granzow (BERNHEIM jeune et C^o, 15, rue Richepanse).

Ce peintre est un décorateur, mais, j'avoue que son art m'a été dès l'abord antipathique. M. Granzow possède à coup sûr la science du dessin; toutefois l'étrange et l'extatique de son œuvre ne m'emballent pas. M. Granzow se plaît à travailler en marge de la vie. C'est son droit.

Exposition de Dessins de Marie Baudet (Galeries de l'Art Contemporain).

Madame Marie Baudet qui nous avait déjà montré des dessins de gueux au « Salon de l'Union Internationale des Beaux-Arts et des Lettres » expose de nouvelles séries de gueux, lesquelles affirment un dessin assez net, une vision assez personnelle, mais par contre un manque presque complet de fermeté.

Ces dessins nous sont présentés par M. Jean Richepin, de l'Académie Française, en une préface terne lamentablement.

Exposition de peintures de Augustin Carrera (Drouet, 20, rue Royale).

Des couleurs gaies, prestigieuses; un lyrisme un peu factice; de la fougue, de la furia — tel se définit le talent de M. Carrera. M. Roger Marx dans sa brève préface évoque l'art de Mme de Noailles. Il est très vrai que la poésie de cette dernière et la peinture du premier ont maintes affinités. M. Carrera pourra-t-il jamais se corriger de sa trop abondante habileté?

Un critique, M. Salmon, dans *Paris-Journal*, ose dire que ce n'est plus du méridionalisme, que c'est de l'américanisme. Et, ajoute-t-il : « Carrera peint comme Walt Whitman versifiait, sans mesure ». C'est ne pas connaître l'art de Walt Whitman que d'affirmer un peu à la légère pareille chose; Walt Whitman n'a jamais versifié, et je ne vois pas comment on peut comparer — et dans un sens péjoratif, — M. Carrera à Walt Withman. Si je voulais être sévère pour M. Carrera, je dirais plutôt qu'il fait songer parfois à l'art du « noble Charles Morice »!

Exposition Chamailard (BERNHEIM jeune et Cie, 15, rue Richepanse)

Au rebours de l'art de M. Carrera, l'art de M. Chamailard est fait de mesure, d'extrême sagesse. Il a étudié les impressionnistes et en a tiré un honnête profit, — un peu comme certains jeunes poètes ont pris l'art de leurs aînés en le débarrassant des obscurités trop lourdes.

Quant aux meubles et objets d'art décoratifs en bois sculpté et coloré, ils sont curieux, sans plus.

Collection de M. Albert Bernier et tableaux appartenant à divers amateurs.

Je signale simplement la vente très importante de tableaux de Bonnard, Carrière, Cros, Maurice Denis, Diriks, Dufrenoy, Gauguin, Goya, Charles Guérin, Manet, Lebasque, Pissaro, Renoir, etc., qui a eu lieu le 23 novembre dernier, à l'Hôtel Drouot.

Exposition Albert Maignan (Ch. BRUNNER, rue Royale).

Un amas de quelconques banalités.

Exposition C.-W. Stetson et Louis Ridet (GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze).

M. Stetson plaira aux admirateurs de M. Caro-Delville et aux acheteurs des gravures affichées à l'étalage des encadreur.

Quant à M. Ridet... Bah! n'en parlons pas, je ne suis pas « critique d'art »!

Société des Peintres-Graveurs français (DEVAMBEZ, 43, boulevard Malesherbes).

Lepère, Bernard Naudin, Colin sont présents avec quelques eaux-fortes et pointe-sèches curieuses, encore qu'assez peu représentatives. Des autres exposants, le catalogue par sa très objective éloquence, en parle plus précisément que je ne pourrais le faire.

Henri GUILBEAUX